

Colloque de l'Association Française de Science Politique

Avec le concours du Centre de recherches politiques, administratives et sociales (CNRS, Lille 2) et l'Ecole doctorale de l'Institut d'études politiques de Paris

« Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs »

Paris, Institut d'études politiques, 31 janvier et 1er février 2002

*Les conditions locales de réussite d'une entreprise scissionniste :
L'exemple de la fédération Front national de Paris*

Laurent KESTEL

Il existe quantité d'éléments qui constituent autant d'obstacles épistémologiques à l'étude d'une configuration locale d'un parti politique, *a fortiori* un parti d'extrême droite comme le Front national (FN) :

- L'unification des marchés politiques par le biais notamment, de l'homogénéisation des biens politiques (*i.e.* discours, programmes) diffusés par les dirigeants du champ politique central¹ favorise l'illusion de partis unifiés et homogènes.
- La forme routinisée de pensée, consécutive d'une certaine tradition d'analyses de partis politiques², qui, par la réification des collectifs qu'elle opère, conduit à prêter aux dirigeants politiques une certaine unicité des pratiques et des discours. On retrouve également cette forme particulière de substantialisme dans le champ journalistique, où l'on a longtemps façonné (et façonne encore) le FN comme un parti discipliné, et crédité (à tort ou à raison) au seul président du Front national de produire des « effets » sur le champ politique³.
- Les probables « effets de théories » produits par la sociologie électorale qui « tend à faire du « phénomène Le Pen » un phénomène unifié et homogène⁴».
- Le manque de lisibilité des institutions locales⁵.

1. Gaxie (Daniel), Lehingue (Philippe), *Enjeux municipaux*, Paris, PUF, 1984.

2. Offerlé (Michel), « Traditions d'études et obstacles à l'analyse à l'analyse des partis politiques », *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997, 3e édition.

3. Cf. notamment Plenel (Edwy), Rollat (Alain), *La République menacée. Dix ans d'effets Le Pen*, Paris, Le Monde-éditions, 1992, 387 p. Il n'est pas de plus bel exemple de la construction journalistique d'un parti uniforme que le dessin de Plantu (in *Le petit raciste illustré*, Paris, Seuil, 1995, non-paginé, paru dans *Le Monde* au moins d'avril 1986) présentant les 35 députés du Rassemblement national comme des clones de Le Pen, en chemise brune et brassard FN, à la manière nazie.

4. Lacroix (Bernard), « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation, et analyse politique », in Leca (Jean), Grawitz (Madeleine), dir. *Traité de science politique* T. I., p. 553.

- *Last but not least*, le fait que les principaux dirigeants du FN, au moins jusqu'à la scission de novembre 1998, entretenaient discursivement⁶ et pratiquement⁷ l'illusion d'un parti unifié et homogène.

Diffusion quasi-uniforme des biens symboliques à l'ensemble des différents marchés politiques, approches de type substantialiste : tout concourt (ou presque) à appréhender les partis politiques sous un angle essentiellement *stato-centré*.

Or, comme le constatait Jacques Lagroye, « les organisations politiques [...] apparaissent, dès qu'étudiée attentivement, comme des groupements agrégeant des formes d'associations très diversifiées [...] »⁸. Invitant à scruter « l'extrême variété des configurations locales de tout phénomène général »⁹, celui-ci nous mettait en garde contre les divisions fictives, réalisées le plus souvent à des fins pratiques, par les acteurs politiques, entre le local et le national, même si elle couvre toutefois « des ordres de réalités et des rapports de pouvoirs différents »¹⁰.

A la suite de travaux, notamment ceux de Frédéric Sawicki, portant sur l'étude des configurations locales des partis, notre étude portera sur les effets locaux de la scission du Front national de novembre 1998¹¹. Cette scission, au moins dans son traitement journalistique, a trop souvent été ramenée à la seule dimension de la lutte entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, les ralliements des cadres et des élus qui à Jean-Marie Le Pen, qui à Bruno Mégret, étant comptabilisés à la manière des divisions alignées sur un champ de bataille. Si le point de départ de la scission est avant tout « national », *i.e.* qu'il procède des luttes pour la conquête des postes internes et pour la définition légitime du parti, celle-ci a eu comme conséquence pratique l'imposition à l'ensemble des acteurs frontistes locaux, agissant au sein des *structures politiques emboîtées* (les fédérations) une problématique, à savoir : choisir l'un ou l'autre des deux camps. Raisonner en termes de « choix » reviendrait, d'après nous, à occulter les raisons complexes qui ont poussés tels ou tels acteurs – quand ils n'étaient pas partie prenante au premier chef aux événements – à basculer dans l'un ou l'autre des deux camps. Notre hypothèse est que la *prise de position* du personnel politique de la fédération de Paris (entendu dans son acception large : secrétaire départemental, membres du bureau de la fédération, mais également secrétaires de section) en faveur de Le Pen ou de Mégret *doit moins à un choix rationnel*, ou, dit d'une autre manière, à une préférence idéologique, qu'à *un ensemble de raisons fondées* en grande partie sur les luttes internes entre les différents

5. Dupoirier (Elisabeth), « Les élections régionales du 15 mars 1998 ou l'introuvable espace public régional », in Perrineau (Pascal), Reynié (Dominique), dir., *Le vote incertain*, Paris, PFNSP, 1999, p. 29-42.

6. Birenbaum (Guy), *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992, notamment p. 20, 53, 195.

7. Un exemple, parmi d'autres : lors des défilés du 1er mai et lors de la manifestation des Bleu-blanc-rouge (BBR), les membres du bureau politique siégeaient derrière Jean-Marie Le Pen, pendant que celui-ci prononçait son traditionnel discours.

8. Lagroye (Jacques), « De l' « objet local » à l'horizon local des pratiques », in Mabileau (Albert), dir., *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 167.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 166.

11. Cette communication s'appuie sur notre mémoire : *Structuration, homogénéisation des groupements, di-sociation. La fédération Front national de Paris, 1972-1999*, mémoire de DEA Institutions politiques, 1999, 2 vol., sous la direction de Mr le Professeur Jean-Claude Colliard. Que soient ici vivement remerciés Bruno Perreau et Sophie Deniau pour la relecture attentive de ce texte.

dirigeants de la fédération pour le *monopole de l'usage légitime des ressources collectives*, à la fois matérielles et symboliques, de la fédération. Notre étude, fondée sur la scission du FN à l'échelon de la fédération de Paris, consistera donc à faire *l'anamnèse des conditions propitiatoires* à la scission et d'expliquer pourquoi la totalité du bureau exécutif de la fédération (secrétaire départemental excepté) et quinze secrétaires de section sur dix-neuf ont signé l'appel pour le « congrès extraordinaire » de Marignane les 23 et 24 janvier 1999¹².

Cela étant posé, il faut nous interroger préalablement sur le contenu que l'on doit accorder au terme « fédération » : ne serait-elle « qu'une institution formelle à laquelle est liée un certain nombre de ressources collectives extrêmement variables (immeuble, permanents, moyens financiers) dont le contrôle permet de parler au nom du parti ¹³ » ? ce qui, *de facto*, favoriserait un cloisonnement, par la construction de l'objet, avec les instances nationales. A trop vouloir se focaliser sur un objet local, on en viendrait à occulter, comme l'écrit Frédéric Sawicki, « les ressources dont vont dépendre les stratégies adoptées vis-à-vis de la structure emboîtante [*i.e.* les instances nationales] ¹⁴ » : c'est pourquoi nous tenterons de ne pas négliger, autant que faire se peut, les interactions entre le central et le périphérique, du fait de la multipositionnalité de certains acteurs de la fédération. Il s'agira donc dans un premier temps de restituer les principaux moments de la structuration de la fédération, de voir ensuite comment le président du Front national a intégré les ressources premières de la fédération dans son dispositif personnel de rétribution du personnel politique de son parti. Nous verrons enfin les luttes, consécutives à l'accession d'acteurs à des positions de pouvoir au sein de la fédération, pour le contrôle des ressources premières de la fédération.

L'intrication du local et du national durant la décennie soixante-dix.

Ne doutons pas d'une chose : en dépit d'une activité partisane somme toute formelle des acteurs du frontisme parisien de la décennie soixante-dix, cette période doit être considérée comme le moment où se façonne, empiriquement et de manière assez erratique, l'identité du groupement ; que l'entreprise politique tente de *labelliser* ses biens politiques sur le marché des biens symboliques ; que les dirigeants, enfin, engagent des luttes, pour la conquête des postes internes, à défaut de conquérir des postes électifs. C'est également l'époque où les dirigeants du FN sont engagés dans une lutte pour *le monopole de la manipulation des biens symboliques* afférant à l'extrême droite¹⁵. Il est vrai que, malgré un étiage électoral – la

12. Par analogie, on renvoie à l'ouvrage de Corbin (Alain), *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990, 204 p.

13. Sawicki (Frédéric), « Question de recherche : pour une analyse locale de Partis politiques », *Politix*, 1988, p. 25. Toutefois, nous ne ferons pas l'étude du « milieu partisan » en ce qu'il est difficile de cerner les intrications entre un parti et ses réseaux de sociabilité extra-partisanes (associations, etc.) du fait, notamment, de l'*illégitimité politique* qui frappe le FN (*i.e.* son exclusion de plus en plus nette de toutes les coalitions électorales, et des mobilisations multisectorielles – associations antiracistes, boycott plus ou moins avéré des médias, etc. ayant conduit à l'isolement des dirigeants et militants frontistes).

14. *Ibid.*

15. D'après le recensement de Jürgen W. Falter et Siegfried Schumann, les biens symboliques manipulés par l'extrême droite sont : nationalisme exacerbé [« extreme nationalism »], ethnocentrisme, anti-communisme, anti-parlementarisme, anti-pluralisme, militarisme, sécuritarisme [« law and order thinking »], exécutif fort [« a demand for strong political and/or executive »], anti-américanisme et pessimisme culturel (*in* von Beyme Klaus (eds.) « Affinity Towards Right-Wing

totalité des voix obtenues par l'extrême droite durant la décennie soixante-dix n'excède guère plus de 4% – l'activité partisane était extrêmement concurrentielle entre les différents groupements politiques : FN, PFN, RUC, UFBS, etc. Un certain nombre d'acteurs de ce sous-champ (dont les contours sont bien évidemment imprécis et sont l'objet de luttes pour la définition légitime) avait tenté d'en fédérer les différentes composantes : la création du FN, le 5 octobre 1972, doit être envisagée comme une *sociation*, parmi d'autres, d'ailleurs (on pense notamment à l'ALRP de Tixier-Vignancour), rassemblant les différents groupements de la droite radicale¹⁶.

Pratiquement, ce « compromis d'intérêts motivé rationnellement » (M. Weber) se constate dans la distribution initiale des postes internes au sein des instances nationales du FN¹⁷. Compromis que l'on retrouve jusque dans la répartition des candidatures à Paris en vue des élections législatives de mars 1973.

Sur les 104 candidats que présente le FN pour 473 circonscriptions¹⁸, près d'un tiers le sont à Paris, assurant ainsi une couverture complète des 31 circonscriptions que comptait la capitale. Parmi ces candidats figurent les principaux dirigeants du mouvement dont :

- Les partisans de Jean-Marie Le Pen, tels Roger Holeindre, alors vice-secrétaire général, Pierre Durant, vice-trésorier et directeur de publication du *National*, l'ancien poujadiste Jean-Pierre Lussan ;
- Les animateurs de la revue *Militant*, dont Pierre Bousquet, trésorier du Parti ; Pierre Pauty, alors membre du comité central, d'ailleurs proche de la tendance « nationaliste-révolutionnaire », représentée par Alain Renaut ;
- Les candidats Ordre nouveau José Bruneau de la Salle, Jack Marchal.

Il semble même que François Duprat ait été pressenti pour être candidat dans la IIIe circonscription, bien qu'il ait été *in fine* remplacé par un illustre inconnu, R. De Roys de Lesignan. Il y a donc indubitablement eu une répartition relativement équilibrée entre les différents groupements de la première sociation du FN. C'est une donnée à prendre en compte, en ce qu'elle montre que le leader du parti ne pouvait imposer les investitures au sein de son parti, ce malgré la très faible importance numérique du FN. Cet état de fait perdurera jusqu'à l'éviction des membres de la tendance « Militant » au début des années 1980. Ce sont ces derniers, sous la férule de Pierre Bousquet (ex-franciste, ex-*Waffen-SS*), qui contribueront à la structuration de la fédération de Paris, même si, là encore, le compromis d'intérêts suivait

Extremism in Western Europe », *Right-Wing Extremism in Western Europe*, 1988, Londres, Franc Cass., p. 96-110). Il va de soi que les biens symboliques manipulés ont d'autant plus de *chances* d'être reconnus comme saillants par les autres acteurs du champ politique qu'ils font l'objet de luttes entre dirigeants des autres partis pour le monopole de la manipulation légitime. Aussi, cet usage doit être pensé *relationnellement* avec les autres dirigeants des partis, ce qui explique sans doute le fait que la plupart des dirigeants d'extrême droite usent davantage de la thématique anti-immigrés, régulièrement inscrite sur l'agenda électoral depuis plus de deux décennies que l'antisémitisme, par exemple.

16. Camus (Jean-Yves) in Perrineau (Pascal) Mayer (Nonna), *Le Front national à découvert*, Paris, PFNSP, 1996, p. 17-36 ; Algazy (Joseph), *L'extrême droite en France (1965-1984)*, Paris, L'Harmattan, 1989.

17. Camus (Jean-Yves), *in ibid.*, p. 19 sq.

18. Source : *20 ans au Front. L'histoire vraie du Front national*, Paris, éditions nationales, 1993, p. 18.

les mêmes principes que ceux de la distribution des investitures. Si Pierre Bousquet était en charge de la « Fédération Paris-Ouest », Serge Jeanneret¹⁹, dont la trajectoire politique va de l'Action française dans les années trente au cabinet ministériel sous le gouvernement Chirac de 1974, dirigeait jusqu'à cette date, cette fédération²⁰.

Mais, de fait, Pierre Bousquet dirigeait la fédération de Paris. Sous sa direction, quelques sections voient le jour, notamment celle du Xe arrondissement, dirigée par Hubert Kohler, celle du XIIe que dirige Jean de Karney, (alors membre du comité central) et celle du XVIIe dirigée conjointement par deux futurs dirigeants nationaux, Christian Baeckroot et Frank Timmermans. A noter la permanence de Françoise Sautour, née Baudin, comme responsable de la section du XVIe arrondissement²¹. La constitution de ces sections, ainsi que l'alignement de noms sur des responsabilités plus ou moins fictives, procède avant tout d'un double enjeu pratique : d'une part, entretenir *l'illusion d'un parti* disposant d'un capital militant suffisamment important pour pouvoir s'implanter « sur le terrain » et, d'autre part, asseoir la légitimité d'un groupement partiel, en l'occurrence la frange la plus radicale du parti, au sein des instances nationales.

Toutefois, Jean Castrillo nous confirmait qu'à cette époque, au sein de la fédération de Paris, « il n'y avait pas de vie politique », et que « c'est un mouvement qui végète²². » C'est sans doute à l'aune de cette vacuité organisationnelle qu'il faut comprendre la facilité avec laquelle les « nationalistes-révolutionnaires » ont été débarqués du FN suite à l'entrisme réussi de Jean-Pierre Stirbois et son équipe « solidaristes²³ », alors que les ressources mises à la disposition du parti par ces derniers étaient une imprimerie et guère plus d'une poignée de militants²⁴.

En 1981, Jean-Marie Le Pen n'obtient pas les 500 signatures pour pouvoir se porter candidat à la présidentielle. A en croire Roland Gaucher, « Dominique Chaboche [vice-président du Front national] confie volontiers qu'il est temps de fermer la boutique²⁵ ». Ces propos semblent se vérifier puisque, lors des élections législatives qui suivent, le 14 juin 1981, on dénombre seulement 18 candidats FN à Paris, là où chaque circonscription était précédemment couverte. Ceci sans compter que les dirigeants ont dû user d'un certain nombre

19. Né en 1911, Serge Jeanneret entre, sous le régime de Vichy, au cabinet du ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard, en qualité de chef-adjoint. De 1943 à 1944, il est « conseiller technique à la fondation française pour l'étude des problèmes humains. » et obtient tout de même la croix de guerre 1939-1945, la croix du combattant volontaire de la résistance. Au sein du Mouvement Poujade, il est rédacteur en chef de *Fraternité française*, de 1954 à 1958. Il participe à la création du FN en 1972, et son épouse, Germaine Jeanneret est candidate aux élections législatives de mars 1973 dans la XIIe circonscription (3,49%). Mais le passage de celui-ci au Front national est assez bref puisqu'en 1975, il devient directeur de cabinet de Bernard Lafay, Ministre du gouvernement Chirac.

20. *Militant*, 60, 11/1973, p. 8.

21. *Militant*, 62, 01/1974, p. 11.

22. Entretien avec l'auteur, 23 avril 1999. Toutes les citations à venir sont extraites d'entretiens que nous avons menés dans le cadre de notre DEA. Ils ont fait l'objet d'une retranscription intégrale, constituant le second volume de notre mémoire.

23. Camus (Jean-Yves), Monzat (René), *Les droites nationales et radicales*, Lyon, PUL, 1996, p. 34-37.

24. Il n'y avait guère plus de 270 militants durant la décennie 70 (*Les dossiers du Canard enchaîné*, 10/1992, p. 42), dont près d'une centaine à Paris, d'après Jean Castrillo et Pierre Pauty (entretiens du 23 et du 2 avril 1999).

25. Gaucher (Roland), *La montée du Front national, 1983-1997*, Paris, éd. Jean Picollec, 1997, p. 14

d'expédients : c'est ainsi que Dominique Chaboche, coutumier des candidatures dans le département de la Seine-Maritime, est candidat dans la XXVe circonscription ; Marie-France Stirbois, dans la XXIXe. Toute la force du président du FN est d'avoir su tirer profit de cette situation pour reprendre la main et prendre *de facto* le contrôle de la fédération de Paris, dès les élections municipales de 1983.

Patrimonialisation des ressources de la fédération de Paris.

Laissée sans dirigeant suite au départ des « nationalistes-révolutionnaires », Jean-Marie Le Pen proroge l'existence de la fédération, toujours de manière formelle, en l'intégrant dans son *dispositif de rétribution* du personnel politique national-frontiste.

Dans un premier temps, du simple fait que la structure du FN parisien ne repose sur aucune réalité tangible – il n'y a ni poste de permanent, ni locaux distincts du siège national situé rue Bernoulli, ni même de postes internes définis comme position de pouvoir –, Jean-Marie Le Pen usera dans un premier temps de cette institution comme modalité de rétribution symbolique du personnel politique. C'est ainsi qu'en 1982, il nomme Françoise Sautour, « à l'occasion de ses dix ans de militantisme sans faille²⁶ », secrétaire fédérale. Cette première nomination jette les bases de l'intégration des ressources collectives de la fédération dans le dispositif de distribution des ressources mis à la disposition du président du Front national. En effet, en l'*investissant* de la charge de secrétaire départemental, c'est à dire en *délégrant* une part de l'autorité politique²⁷, de manière certes limitée, provisoire, et peut-être même, dans le cas d'espèce, fictive, à tout le moins symbolique, Le Pen *institue* cette charge, non pas comme un position de pouvoir, mais comme une charge à vocation essentiellement honorifique.

Avec ses 11,3% aux élections municipales de mars 1983, Jean-Marie Le Pen *consacre* l'existence de la fédération d'un point de vue organisationnel, puisque le premier effet tangible « est le transfert, des deux tiers des [militants] du Parti Républicain du XXe arrondissement vers le FN²⁸ ».

L'arrivée de nouveaux militants – ce qui se passe dans le XXe arrondissement se produit, bien qu'à un degré moindre, dans les autres arrondissements –, pose désormais la question de la structuration de la fédération puisqu'il est entendu que « l'ascension du FN [...] en 1983 [...] ne signifie pas que le FN existe en tant que parti²⁹ ». Jean-Marie Le Pen va jeter les bases de son entreprise de patrimonialisation des ressources premières, en nommant comme secrétaire fédéral André Dufraisse (1918-1994). Rarement, au cours des onze entretiens que nous avons menés, personnalité a fait pareille unanimité autour de lui : « excellent homme d'appareil » (Serge Balassi), « qui avait des connaissances politiques et pratiques exemplaires » ; dont « l'appartenance au PCF a été [...] quelque chose d'essentiel » (Françoise Monestier). Il est vrai que sous sa férule, la fédération connaît une véritable structuration (création des sections,

26. *RIP-Hebdo*, 69, 04/1982, p. 5.

27. Bourdieu (Pierre), « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », 36/37, février-mars 1981, p. 18-19.

28. Matonti (Frédérique), *L'extrême droite en France depuis 1981*, Paris, mémoire de DEA de science politique, sous la direction de Jean-Luc Parodi, 1985, p. 4. Frédérique Matonti évalue ce chiffre à 70.

29. Birenbaum (Guy), *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1993, p. 11.

d'un exécutif fédéral, formation militante). Pour autant, il ne faudrait pas verser dans « l'illusion héroïque » (Michel Dobry) consistant à faire de cet ancien membre du PPF et de la LVF un véritable démiurge organisationnel (on peut d'ailleurs se poser la question de savoir si la nomination, fin 1983, d'André Dufraisse au poste de secrétaire fédéral est dû moins à ses compétences supposées en terme de structuration de l'appareil partisan que de l'étroitesse des relations entretenues avec le président du FN. Dufraisse, tout comme sa compagne Martine Lehideux, a été un adhérent de la première heure, et ses liens avec le Président du FN remontent à l'époque de l'UDCA³⁰). Plus encore que l'importance supposée d'André Dufraisse dans la consolidation du dispositif organisationnel, c'est au niveau du personnel politique intermédiaire, défini ici par l'appartenance au bureau exécutif de la fédération, que la fédération de Paris va connaître une certaine stabilité. Là encore, tout aussi centrale est la nature du lien avec le président du Front national. La fédération, en tant qu'organisation, va être gérée pratiquement par trois personnes : Bernard Duchon, personnage dont on sait peu de choses, probablement parce qu'il s'agit d'un nom d'emprunt ; Françoise Sautour, qui responsable de la section du XVIe depuis 1974, et Serge Balassi.

Un exemple d'étroite dépendance relationnelle avec Jean Marie Le Pen

Serge Balassi est le type même d'acteur politique dépossédé politiquement. Il n'est pas de ceux ayant un passé politique très marqué à l'extrême droite (OAS, groupements néofascistes, etc.) mais débute en politique à l'UFBS de Gérard Furnon. Peu au fait des luttes internes à l'extrême droite (« je n'étais pas très au fait de la politique » ; « les païens, les catholiques-traditionalistes, je vais vous dire : je m'en moque un peu ! »), mais ayant visiblement accordé très tôt un *crédit* personnel à Le Pen, fût-ce de manière distante (« je suivais le parcours de Jean-Marie Le Pen puisque je lisais *Minute* » ; « cette sympathie que j'avais – déjà ! – pour Jean-Marie Le Pen »), il adhère au Front national en 1979, et se voit très tôt attribuer la responsabilité des collages et de la propagande de la fédération de Paris. Dans cette entreprise de reconstruction *ex-post* que constitue l'entretien, Serge Balassi légitime discursivement sa position dans le système des positions internes par son activité pratique et son lien direct avec le président du FN. En effet, il aime à se présenter comme le type même du bon militant frontiste, nonobstant sa position d'élu au Conseil régional d'Île-de-France. « Je peux, sans me vanter, me représenter comme étant l'archétype du militant frontiste. Désintéressé – *c'était [sic]* mon cas. J'ai toujours répondu « présent ! » quand il le fallait. Sans ambition politique – j'ai mis vingt ans pour être conseiller régional. [...] Je n'ai pas eu de réelle ascension. Je suis un permanent ; j'ai été responsable d'une section. Je ne siège pas au bureau politique. Je suis au comité central, parce que le président m'a coopté. » Serge Balassi insiste longuement sur son activité politique, à savoir le collage d'affiches. « En 1986, je me suis mis en disponibilité professionnelle pour la campagne des législatives, et je peux vous dire que nous avons tenu Paris en collage. Jour et nuit, tournaient [sous ma responsabilité] trois ou quatre équipes, et il est arrivé un moment où le RPR faisait suivre nos voitures de collage afin que nos affiches restent [visibles] le moins longtemps possible [...] Je peux tout de même me vanter que j'ai tenu Paris en collage [...] Et j'ai innové en collant sur les quais de Seine, par deux fois [...] »

Mais c'est à l'aune d'une véritable *fides implicita*, « délégation globale et totale par laquelle

30. Bresson (Gilles), Lionet (Christian), *Le Pen. Biographie*, Paris, Seuil, 1994, p. 136 sq.

les plus démunis accordent en bloc [à la personnalité] de leur choix une sorte de crédit illimité³¹ [...]», qu'il faut appréhender sa relation avec le président du FN. Fidélité « à Jean-Marie Le Pen depuis 21 ans » qui le pousse à investir sur ses fonds propres la campagne de Le Pen en 1983 (il loue son local de campagne) et ... à garder sa résidence à Montretout pendant les vacances d'été, Serge Balassi doit tout à ce dernier : c'est lui qui le recrute en tant que permanent du parti en 1986, le coopte au Comité central de 1997, lui retrouve une autre fonction au sein du parti après que Serge Martinez l'ait limogé sans ménagement en 1992, et placé en position éligible aux élections régionales de 1998 – tout cela du seul fait de Jean-Marie Le Pen. « C'est peut-être le fruit de ma fidélité au Président Le Pen ³²»...

Avec ces trois acteurs, Jean-Marie Le Pen parvient à s'entourer, au sein de la fédération de Paris, d'un *noyau*, au sens défini par Bailey, « dont l'attachement est de nature morale ³³ ». Cela étant, la fidélité se pérennise – nous venons de le voir en détail en évoquant le cas de Serge Balassi – par un ensemble de rétributions, tant symboliques que matérielles, susceptibles de renforcer et de routiniser cette fidélité. A un échelon supérieur, à savoir dans le processus de nomination au poste de secrétaire fédéral et aux investitures pour les élections régionales et législatives – que nous nommerons ici *ressources premières* – Jean-Marie Le Pen en use de manière personnelle, dans le double but d'entretenir une domination de type charismatique mais aussi (et surtout ?) de conserver le monopole de la distribution des ressources collectives afférant à la fédération. Cette mainmise, à tout le moins cette volonté de conserver le monopole de la distribution de certains biens matériels et symboliques se vérifie aisément par l'étude des liens entretenus avec les responsables de la fédération depuis 1984.

Mais, avant cela, il ne nous paraît pas inutile de rappeler, qu'il ne faudrait pas voir en Jean-Marie Le Pen la seule personne capable d'imposer ses vues de manière univoque à l'ensemble des responsables de la fédération. Les choix opérés, lors des investitures aux élections par exemple, par le président du FN, ne se sont pas imposés sans qu'il y ait préalablement eu des *transactions collusives* (Dobry, 1986), produites pour partie par les luttes entre acteurs de la fédération pour l'acquisition de ces investitures. Mais l'asymétrie des ressources entre le personnel politique de la fédération et le président du FN est telle (quel peut être le poids d'un candidat à l'investiture, à l'ancienneté partisane souvent réduite, face au président de son parti, considéré comme le seul ayant réussi à sortir l'extrême droite de l'ornière, et à fédérer l'ensemble des « familles » de l'extrême droite ?) que ce dernier a toujours, au moins jusqu'à la scission, réussi à imposer ses vues.

La nomination d'André Dufraisse est le premier acte d'une règle qui peut se définir comme suit : n'ont accédé au poste de secrétaire fédéral de Paris que ceux ayant au préalable fait montre d'une loyauté à l'égard de Le Pen ou étaient directement redevables au président du FN de leur accession aux positions de pouvoir du parti (comité central et, plus encore, bureau politique) ; la finalité pratique de cette loyauté étant, pour ce dernier, la préservation du *monopole de la distribution des ressources premières afférant à la fédération*. Les nominations qui ont suivi celle de Dufraisse peuvent être analysées de deux manières :

31. Bourdieu (Pierre) « La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36/37, fev./mars 1981, p. 5.

32. Entretien avec l'auteur, 20 avril 1999.

33. Bailey (Frédéric G.), *Les règles du jeu politique*, Paris, 1971, p. 71.

1) Dans le premier cas, les nominations sont à envisager comme une *rétribution purement symbolique*. C'est tout à fait saillant pour Jean-Baptiste Biaggi, François Bachelot et Serge Martinez.

Biaggi n'a certes pas un passé vierge de tout engagement nationaliste³⁴, mais il ne participe toutefois pas à la création du FN en 1972, et n'adhère qu'en 1983, date des « prodromes électoraux³⁵ » du FN. Le Pen le nomme peu de temps après au Conseil national. C'est l'époque où Le Pen cherche à « notabiliser » l'image de son parti (on usera des guillemets d'autant plus facilement que la catégorie des notables frontistes a été déconstruite par Bastien François et Guy Birenbaum³⁶, et pour ce faire, n'hésite pas à recruter des personnalités dont les attributs « les éloignent à première vue des de l'imagerie traditionnelle du personnel politique d'extrême droite³⁷ ». Biaggi fait partie de ceux-là (tout comme d'ailleurs Edouard-Frédéric Dupont, élu député du Rassemblement national en 1986). Cette nomination au poste de secrétaire départemental (1986-1988) est essentiellement symbolique puisqu'il était secondé, pour ne pas dire doublé, par Jean-Claude Varanne, adhérent de 1972 et qui, à en croire Serge Balassi, « faisait tout le boulot ».

Ce qui vient d'être brièvement dit pour Biaggi s'applique également à François Bachelot lorsque Le Pen le nomme directeur de sa campagne présidentielle à Paris en janvier 1988³⁸. Bachelot était présenté comme le type même du « notable » frontiste (cancérologue, « venu d'un milieu de socio-professionnels », ayant rejoint le FN par le biais de Pierre Descaves, alors président du SNPMI). Membre du bureau politique, député de Seine-Saint-Denis, Bachelot n'exerçait aucune responsabilité locale au sein du parti. La nomination aux responsabilités parisiennes doit être envisagée comme une rétribution secondaire, consécutive à la nomination de Bruno Mégret au poste de directeur national de la campagne présidentielle en 1988. Il y avait eu une lutte entre Bachelot et Mégret pour ce poste, même si aujourd'hui, Bachelot minore ce fait.

« J'aurai pu l'être à la place de Mégret. Le seul problème, c'est que je n'étais pas un « temps plein » de la politique : j'ai gardé mon métier de cancérologue. Je n'avais donc pas la disponibilité pour organiser, si bien qu'il n'y a pas eu de confrontation véritable. Le

34. Ancien responsable Action française au sein de la Faculté de droit (entretien du 19 mars 1999), résistant, fondateur des « Volontaires pour l'union française en février 1956, dont il fit « un groupe de choc nationaliste et anticommuniste virulent » (Algazy (Joseph), *La tentation néo-fasciste*, Paris, Fayard, 1984, p. 127), et du Parti patriote révolutionnaire, Biaggi est élu député UNR en 1958 dont il démissionne en 1960 suite à la politique de l'autodétermination. Membre en 1965 des Comités Tixier-Vignancour, il se retire peu ou prou de la politique – il reste toutefois Maire d'un village corse).

35. Perrineau (Pascal), *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard 1997, 256 p.

36. « Unité et diversité des dirigeants frontistes », in Perrineau (Pascal), Mayer (Nonna), *Le Front national à découvert, op. cit.*, p. 93 sq.

37. *Ibid.*, p. 87.

38. Comme l'écrit Michel Offerlé, « s'arrêter aux statuts et à l'organigramme serait faire preuve d'une singulière cécité sociologique [...] ces textes sont souvent violés, ignorés ou contournés [...] laissent place à un jeu qui permet l'apparition de groupes et de structures, secrétariats particuliers, conseillers, collaborateurs [...] » *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1991, p. 57. En effet, Bachelot n'a jamais eu formellement le titre de secrétaire départemental de Paris ; pourtant ses fonctions, certes délimitées dans le temps, recouvraient celles occupées précédemment par Jean-Baptiste Biaggi ou André Dufraisse...

Pen a nommé Mégret, et m'a demandé si je ne pouvais pas m'occuper de la région parisienne. »

Il s'agit donc bien d'une rétribution essentiellement symbolique, mais consécutive également du lien particulier qu'il entretenait avec Le Pen, à l'époque :

« Je pense que j'avais une certaine confiance de Le Pen [...] je le voyais [en privé] à Montretout : nous décidions des sujets sur lesquels je devais intervenir. Il pensait que la fédération avait besoin d'une impulsion (c'est vrai qu'il n'y avait pas grand chose) : c'est pour cela qu'il m'a nommé à ce poste ³⁹. »

Bachelot n'avait pas réussi à « prendre pied » au sein du « système des positions internes » et, comme l'a bien montré Guy Birenbaum, sa démission fracassante doit sans doute moins à son étonnement des discours à caractère raciste et parfois antisémite de certains dirigeants frontistes qu'à son échec personnel au sein du parti⁴⁰.

Toutes choses égales par ailleurs, la nomination de Serge Martinez au poste de secrétaire départemental procède de la même logique que celles de Biaggi et Bachelot. Certes, celui-ci n'avait ni l'engagement nationaliste d'un Biaggi (son passé politique se résume à une brève adhésion en 1981 au RPR), et ne disposait pas non plus du capital médiatique d'un Bachelot. Il disposait néanmoins de très importantes ressources financières – en 1990, il revend sa société informatique pour plus de cinquante millions de francs –, ressources qu'il convertit en capital symbolique dans ce sous-champ en rachetant le célèbre hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, il est vrai sur le déclin.

Au sein du Front national, il connaît une ascension rapide et gravit les échelons internes. Dans un premier temps, il est responsable de la section du XV^e arrondissement et semble seconder François Bachelot lors de la campagne présidentielle en 1988, avant d'être nommé secrétaire départemental. A cette époque – nous sommes donc loin de la scission où Le Pen l'affublait systématiquement du sobriquet de « fêlon » –, Serge Martinez avait « appris à rencontrer Jean-Marie Le Pen, à le connaître un peu ». C'est ce dernier qui le nomme secrétaire de la section du XV^e arrondissement (preuve que dans une conjoncture particulière – suite à la démission de Bachelot –, et en l'absence de responsable de la fédération, le président du Front national pouvait également user des ressources secondaires de la fédération que l'on pourrait croire réservée au secrétaire général : c'est une donnée supplémentaire qui vient étayer, si besoin est, la patrimonialisation des ressources de la fédération de Paris). S. Martinez est nommé secrétaire fédéral le 5 novembre 1990⁴¹. Mais son accession à la tête de la fédération n'est qu'un prélude à son ascension interne, puisqu'il est nommé peu de temps après délégué national aux manifestations et ses liens avec Jean-Marie Le Pen n'iront qu'en se renforçant puisque ce dernier l'imposera au bureau politique (après un premier vote négatif... des

39. Entretien avec l'auteur, 17 juin 1999.

40. Depuis sa démission du FN, Bachelot aime à se présenter comme quelqu'un d'extérieur au FN. Ainsi, lors de l'entretien que nous avons mené, il ne se départissait de cette ligne « : je n'ai jamais été un homme de terrain, [ni même] un militant du Front national » ; « je n'étais pas un homme d'organisation d'un parti » « je n'ai rien à voir avec le comportement des gens qui sont de vieux militants », etc. Cf. Birenbaum (Guy), *Le Front national en politique*, op. cit., p. 150 sq.

41. *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, 128, 15/11/1990, p. 8.

mégrétistes) et le present même un temps pour prendre la succession de Carl Lang au secrétariat général du FN⁴².

2) Dans le second cas, les nominations traduisaient l'imposition de la « règle du centre », pour reprendre l'expression de Denis Lacorne⁴³, c'est-à-dire, dans ce cas précis, la volonté d'imposition d'une vision droite des pratiques et du contrôle de la distribution de ressources premières (et éventuellement secondaires), par les instances nationales, et pour être plus précis, par le président du FN. C'est tout particulièrement saillant dans les cas de Jean-Marie Le Chevallier, de Patrice de Blignères et de Martine Lehideux.

Les premiers résultats électoraux de Le Pen à Paris ont été plutôt probants puisqu'aux élections européennes de 1984, la liste qu'il avait conduite y réalise 15,2%, soit quatre points de plus que la moyenne nationale (11,1%). Se présentant à la députation en 1986 (il dirige la liste du Rassemblement national sur Paris), il nomme au poste de secrétaire départemental Jean-Marie Le Chevallier en décembre 1985⁴⁴. Il est d'ailleurs « nommé contre l'avis de Jean-Pierre Stirbois », selon Françoise Monestier, alors proche collaboratrice de l'ancien secrétaire général, ce qui traduit bien le fait que Le Pen était soucieux de contrôler la fédération afin de faciliter son élection à la députation. Cela est d'autant plus probable que Jean-Marie Le Chevallier abandonne ses responsabilités parisiennes aux lendemains des élections législatives de mars 1986...

Autre cas d'une volonté de « reprise en main par le centre », la nomination de Patrice de Blignères en 1988. Elle fait suite à la démission de F. Bachelot du FN. Cette nomination n'a certes pas un caractère aussi tranché que celle de Martine Lehideux (que nous étudierons plus loin), mais celle-ci est toutefois significative puisque l'homme est un proche de Le Pen : adhérent de 1972, membre du comité central, du bureau politique, sa famille est très liée au président du FN. Son frère, Hervé de Blignères, ancien chef d'état-major de l'OAS-métro⁴⁵ est d'ailleurs présenté dans la presse d'extrême droite comme « un fidèle ami de Jean-Marie Le Pen ⁴⁶ ». Occupant des positions importantes au sein des instances nationales, toutefois étroitement corrélées aux liens entretenus avec le président du FN puisque c'est ce dernier qui a imposé à plusieurs reprises de Blignères parmi les candidatures⁴⁷.

Mais le plus bel exemple de cette reprise en main par le centre reste à n'en point douter la nomination de Martine Lehideux. En 1992 – et pour la seule fois dans l'histoire de la fédération de Paris, en tous cas de manière aussi avérée – un secrétaire fédéral dispute au président du FN le monopole de la distribution des ressources premières, en l'occurrence les investitures pour les positions éligibles aux élections régionales de la même année. Serge

42. Darmon (Michael), Rosso (Romain), *L'après Le Pen*, Paris, Seuil, 1997, p. 32-42.

43. Lacorne (Denis), *Les notables rouges*, Paris, PFNSP, 1979.

44. *National-Hebdo*, 57, 12/1985, p. 12.

45. Camus (Jean), Monzat (René), *Les droites nationales et radicales*, Lyon, PUL, 1992, p. 217.

46. *National-Hebdo*, 240, 23/02-01/03/1989, p. 17.

47. Entretien avec Serge Martinez (24 mars 1999), Françoise Monestier (30 mars 1999) ; voir également l'article d'Olivier Biffaud, « Le coup de cafard de M. Martinez », *Le Monde*, 15/12/1992.

Martinez tente en effet d'imposer ses cadres aux positions éligibles, ce que Le Pen refuse⁴⁸. L'année suivante, il renouvelle sa tentative pour les investitures aux élections législatives :

« Lors d'un Conseil national, selon Serge Martinez, j'apprends les noms en même temps que tout le monde et je constate que tout a été chamboulé, y compris [ma place] (je voulais être candidat dans le XVIIIe), la plupart de mes cadres étaient écartés, que l'on se retrouvait encore avec de Blignères, Reveau, etc. [...]. Je pars de là furieux. Carl Lang tente de me calmer [...] me promet de revoir cela [...] Mais Le Pen ne change pas d'un iota sa position. En réponse, je rends tout, mes mandats, mes responsabilités pour ne garder que ma carte d'adhérent [même si] je suis tout de même candidat dans la Xe circonscription. »

Serge Martinez a tenté, sans succès, d'imposer sa position comme position de pouvoir dans le but de pouvoir contrôler, à tout le moins partager, la distribution des ressources. Il s'agissait, dès lors, pour Le Pen, de reprendre en main la fédération et, pour ce faire, nommer quelqu'un de sûr, qui avait fait montre par le passé de sa loyauté. Selon François Monestier,

Martine Lehideux « a exercé un lobbying quasi-immédiat, tant il est vrai que « nous » voulions reprendre la fédération. Je crois qu'à peine Serge Martinez avait-il démissionné qu'elle téléphone à Montretout pour avoir la fédération ; il faut dire qu'elle était responsable du CNFE et que le siège de ce cercle se trouve juste un étage au-dessus de celui de la fédération, rue Bernouilli [...] Elle a tenté d'occuper tout de suite le terrain [...]. J'avais proposé Bertrand Robert mais il n'était pas libre et Le Pen a nommé assez vite Martine Lehideux ».

Interrogée sur sa nomination, l'intéressée est restée quant à elle beaucoup plus évasive :

« Il y avait un secrétaire départemental qui s'appelait ... Serge Martinez et qui avait démissionné. La fédération s'est retrouvée un instant sans responsable, et on m'a demandé de le remplacer. »

La nomination de Martine Lehideux ne doit certainement pas être envisagée sous l'angle d'une nomination visant à renforcer sa position au sein du parti : membre du comité central, du bureau politique, vice-présidente du FN, présidente du cercle national des femmes d'Europe (CNFE), elle détenait – chose rare dans le parti – plusieurs mandats électifs : député européen, conseillère régionale, conseillère municipale. Il n'est sans doute pas totalement inutile de préciser que Martine Lehideux était également la compagne d'André Dufraisse. Cette nomination à ce poste doit donc bien être envisagée sous l'angle d'une reprise en main par le centre. D'ailleurs, Martine Lehideux ne dit pas autre puisqu'elle nous déclara :

« [ma] ligne était : respect du programme, *respect des ordres reçus de la direction nationale*, mise en pratique de toutes les actions militantes [...] ⁴⁹ »

En guise de conclusion provisoire, on peut dire que toute la question tourne autour de la lutte pour la définition du poste de secrétaire départemental comme position de pouvoir, susceptible de détenir la capacité de distribuer les ressources premières de la fédération, à savoir les investitures aux élections (et tout spécialement les positions éligibles), en bref, le

48. Cf. *infra*.

49. Entretien avec l'auteur, 7 avril 1999. C'est nous qui soulignons.

pouvoir d'*investir*, c'est à dire de *consacrer* par un acte proprement *magique* l'impétrant, désormais détenteur de l'autorité politique déléguée⁵⁰.

Tout au long de notre démonstration, nous avons à dessein fait abstraction des statuts du parti, qui stipulent pourtant que c'est au bureau exécutif, composé du président, du délégué général, du secrétaire général et des quatre vice-présidents que revient le droit de nommer les investitures et que c'est au bureau politique que revient le droit de nommer les secrétaires fédéraux.

On peut certes lire dans *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, que Martine Lehideux « a été nommée par le bureau politique du Front national, secrétaire départemental de Paris ⁵¹ ». Nous avons vu que, dans les faits, il en a été de tout autre manière, tout comme d'ailleurs dans le cas des autres nominations. Jean-Marie Le Pen était seul dépositaire du droit de *nommer*, ce qui constitue la première des ressources premières de la fédération. Nous n'avons abordé qu'en filigrane, les immixtions de Le Pen en ce qui concerne les investitures aux élections. Mais là encore, celles-ci montrent clairement qu'elles procèdent principalement de Le Pen. Bertrand Robert affirmait sans ambages, que « Paris a toujours été une « drop zone », pour reprendre le vocabulaire en cours dans le milieu de l'aviation ; il y a eu un grand nombre de parachutage⁵². » Ce propos se vérifie aisément : un certain nombre de candidats ne peuvent se prévaloir d'une quelconque appartenance au dispositif organisationnel de la fédération de Paris. Citons-en seulement quelques-uns, de peur de ne trop alourdir notre démonstration : Jean-Marc Brissaud, ancien secrétaire général des droites européennes au Parlement de Strasbourg, par ailleurs membre du bureau politique, est candidat à Paris lors des élections législatives de 1988. Marie-Caroline et Marine Le Pen sont candidates aux élections législatives, respectivement en 1988 et en 1993 ; le conseiller économique personnel de Le Pen, Pierre Milloz, l'est, quant à lui, en 1993. Concernant les élections régionales, là encore, un grand nombre des places éligibles étaient réservées aux intimes de Le Pen : Pierre Durand en 1986, Jean-Pierre Reveau (le trésorier du Parti), Robert Hemmerding, Farid Smahi.

En résumé, préserver le monopole de la distribution des ressources premières de la fédération revenait à empêcher en pratique que soit définie la fonction de secrétaire départemental comme position de pouvoir. Les ressources premières de la fédération de Paris étaient donc intégrées au dispositif des rétributions appartenant en propre au président du Front national. La « règle du centre », ici, n'est pas d'ordre « légale/rationnelle », comme a pu le montrer Denis Lacorne à propos du Parti communiste, mais davantage d'ordre « charismatique », puisque fondée sur l'autorité d'un seul. On aura beau jeu de souligner, à la lecture de ces lignes, que notre analyse ne fait que renforcer l'image d'un parti dirigé de la volonté d'un seul homme, et donc d'entretenir l'illusion d'un parti unifié et homogène. Il est vrai que, dans nos développements, à aucun moment, ou presque, les responsables comme Carl Lang, Bruno Mégret, ou Bruno Gollnisch, n'ont été mentionnés, comme s'ils ne détenaient aucune prise dans la décision concernant les investitures, par exemple. S'il n'est pas dans notre optique de valider cette hypothèse, ne serait-ce que parce que, au sein d'un parti politique, les luttes pour les postes internes et les mandats électifs induisent des échanges à caractères transactionnels

50. Bourdieu (Pierre), « La représentation politique », *art. cit.*

51. N° 168, 12/1992, p. 8.

52. Entretien du 6 avril 1999.

de manière quasi-continue, il convient cependant, comme toujours de replacer dans leur contexte les niveaux de position occupés par chaque acteur. Ainsi, ce n'est pas parce que Bruno Mégret a occupé, de 1988 à 1998, la fonction de délégué général, que cette fonction et, partant, son occupant, détenait les mêmes ressources et le même poids au sein de l'appareil. Derrière des titres et des fonctions formellement analogues se dissimulent, dans l'espace et dans le temps, une capacité très différenciée à user les ressources collectives de l'organisation. Rappelons, enfin, que la mort de Jean-Pierre Stirbois en novembre 1988 a laissé *de facto* à Jean-Marie Le Pen une marge de manœuvre plus large puisque ni Carl Lang ni Bruno Mégret ne pouvaient se prévaloir d'une telle assise. Cette configuration bien précise lui a indéniablement permis de pérenniser sa domination symbolique sur l'ensemble des acteurs de la fédération.

L'émergence d'un nouveau type de personnel politique intermédiaire au sein de la fédération.

Mais le dispositif du contrôle de la distribution des ressources institué par le président du FN va se trouver contrarié par un ensemble d'acteurs au sein même de la fédération, qui vont tenter d'imposer, sans grand succès cependant, le « travail de terrain », comme compétence politique donnant accès au contrôle des investitures. En bref, de contrôler pratiquement et de manière collégiale (*i.e.* sans qu'une personnalité ait pu disposer de ce droit en son seul nom) la distribution des ressources premières de la fédération.

Il serait toutefois quelque peu naïf de prêter à ces acteurs une volonté initiale de disputer à Le Pen son monopole. Le promoteur indirect de ce personnel politique n'est autre que ... Jean-Marie Le Pen lui-même ! Il convient de rappeler les conditions de la nomination de Serge Martinez : Bachelot démissionnaire, Le Pen le remplace par Patrice de Blignères, mais celui-ci ne semble guère préoccupé par cette fonction – c'est du moins ce que relatent quasiment tous ceux que nous avons interrogés – et il est vrai que, durant cette période, il est rarement fait mention dans les colonnes de *National-Hebdo*, journal pourtant prompt à décrire avec emphase les activités des fédérations, des activités de la fédération de Paris.... Ce qui faisait dire à Serge Martinez, relatant ses impressions lors de son entrée en fonction :

« La fédération de Paris était à l'image de Paris : c'était une fédération peu dynamique – Paris est une ville individualiste de tempérament, les gens se connaissent mal, etc. [...] La fédération allait tranquillement, au train de sénateur. »

Celui-ci prend donc en charge la fédération et tente d'y imposer, selon ses propres termes, « une culture d'organisation, de dynamisme, de challenge ». Ce registre discursif, proche de celui de la « cité industrielle » de Boltanski et de Thévenot⁵³, a eu pour effet d'imposer un mode de gestion de type managérial au sein de la fédération. Le premier effet a été l'éviction des « anciens » cadres de la fédération. En des termes peu amènes, Martinez nous déclara :

« Il y avait trois personnes à la fédération de Paris, quand je suis arrivé, quand elle ronronnait : Serge Balassi, Françoise Sautour, Bernard Duchon. Je les ai virées ».

Balassi lui-même garde de cet épisode un souvenir particulièrement amer :

53. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 483 p.

« Je l'ai vu arriver dans le mouvement, Serge Martinez, avec ses grands airs de patron [...], il s'est comporté comme un salaud avec Bernard Duchon et la petite secrétaire – elle s'appelait Jacqueline : il l'a virée sur le champ en lui disant : « A midi, je vais déjeuner. A deux heures, je ne veux plus vous voir là. » [...] Il se figurait qu'il pouvait tout acheter avec son argent. »

Toujours est-il que l'importation de ce mode de gestion des relations sociales a favorisé indubitablement l'émergence de nouveaux acteurs à des responsabilités importantes au sein de la fédération, c'est-à-dire, en clair, au bureau exécutif de la fédération. Ces nouvelles « figures montantes » du frontisme parisien, dont l'ascension interne doit beaucoup à Serge Martinez, sont dotées de propriétés sociales et politiques qui tranchent singulièrement avec celles du personnel politique intermédiaire de la décennie précédente (dont les principaux représentants sont, rappelons-le, Françoise Sautour, Bernard Duchon et Serge Balassi).

Combien sont-ils, tout d'abord ? Délicate question car grande est la tentation de reconstruire *a posteriori* ce groupement à la lueur des ralliements de chacun à Mégret à l'issue de la scission... Il est néanmoins possible de cerner, parmi tous ces cadres, un groupe d'au moins trois personnes, aux propriétés sociales et politiques bien distinctes : il s'agit de Françoise Monestier, Bertrand Robert et Loïc le Hénand.

Ces cadres sont relativement bien pourvus en capital social et culturel : Françoise Monestier est diplômée d'un IEP, Bertrand Robert est médecin de profession, Loïc le Hénand est expert-comptable. Deux d'entre eux ont un passé politique très marqué⁵⁴ : Bertrand Robert est un ancien membre d'Ordre nouveau et est un adhérent du FN de 1973, « sans toutefois y militer activement », selon ses propres termes. Françoise Monestier a, quant à elle, un passé le plus marqué des trois. Elle est respectivement membre de la fédération des étudiants nationalistes, du mouvement Jeune Révolution – elle y entre par le truchement de François Duprat. Elle adhère ensuite au FN en 1972 et rejoint un temps les scissionnistes du PFN. C'est sous la houlette de Jean-Pierre Stirbois qu'elle retourne dans le giron frontiste en 1982 et devient notamment journaliste à *Présent*. Etroite collaboratrice de l'ancien secrétaire général, elle écrira, avec Michel Collinot sa biographie édifiante⁵⁵ en 1989, peu de temps après sa mort.

Enfin, ces trois acteurs occupent divers niveaux de position au sein de l'appareil partisan même si cette multipositionnalité procède sans doute de leur mobilité ascensionnelle au sein de la fédération (surtout pour B. Robert et L. le Hénand). Ainsi, Bertrand Robert et Loïc le Hénand ont été membres de la délégation générale de Bruno Mégret : l'un est rattaché aux « comités aux manifestations [...] dont il est devenu un des piliers⁵⁶ » ; Le Hénand est chargé, dans les premiers temps, « des comptes de la délégation générale⁵⁷ » ce jusqu'en 1996, date à laquelle il devient responsable de la « cellule idées », directement rattachée, d'après l'organigramme de la délégation générale, à Bruno Mégret⁵⁸.

54. Loïc le Hénand quant à lui « rejoint le FN au moment de l'élection présidentielle de 1988 » (d'après *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, 181, 1^{ère} quinzaine, 09/1993, p. 5)

55. Au sens où l'entend Bernard Pudal in *Prendre Parti*, Paris, PFNSP, 1989, 329 p.

56. *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, 181, 1^{ère} quinzaine, 09/1993, p. 5. Le responsable de ce comité n'est autre que Serge Martinez.

57. *Ibid.*

58. *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, 229, 2^e quinzaine, 01/1996, p. 5.

Françoise Monestier est élue au comité central du FN. Journaliste à *National-Hebdo*, elle parvient, à la mort de Jean-Pierre Stirbois à rester dans le giron frontiste contrairement à Roland Hélie et Jean-François Touzé, et devient ensuite (signe de la conversion pratique des ressources partisans accumulées en côtoyant Jean-Pierre Stirbois) collaboratrice de Jean-Yves Le Gallou⁵⁹. *Last but not least*, elle occupait la fonction de secrétaire général de l'IFM (Institut de formation national, sorte « d'école des cadres » du FN) dès 1993.

Comme on peut le constater, les liens directs de ces trois acteurs avec Le Pen sont pour le moins distendus, pour ne pas dire inexistant. On ne peut dire que le type de domination à laquelle ces acteurs se soumettent vis-à-vis du président du FN soit une domination charismatique, mais plutôt, une domination de type légale/rationnelle, « reposant sur la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives qu'ont ceux qui sont appelés à exercer la domination par ces moyens⁶⁰ ». C'est en cela que l'on peut user du concept d'entourage, emprunté à Bailey, pour caractériser les liens entretenus avec Le Pen, l'entourage étant caractérisé comme étant un « cercle plus lointain de partisans dont l'attachement est de nature transactionnelle⁶¹ ».

On ne peut parler en soi de *groupement partiel*, c'est-à-dire une « relation sociale close ou limitée par réglementation vers l'extérieur⁶² », mais plutôt « d'affinités électives » entre ces trois acteurs. Ce sont ces homologues de propriétés qui ont objectivement favorisé leur rapprochement. En fait, le groupement partiel s'est constitué *en réaction* à la patrimonialisation des ressources de la fédération par Le Pen, las qu'ils étaient de ne pas pouvoir peser dans les investitures. Ce groupement s'est formé à partir du moment où ces trois acteurs ont occupé des positions au sein des instances nationales, tout particulièrement à la délégation générale de Bruno Mégret. *Homologies positionnelles et homologues des propriétés sociales et politiques, tels sont les deux critères objectifs à la constitution de ce groupement.*

La consolidation des positions au sein de la fédération de Paris (Robert et Le Hénand sont élus Conseillers régional en 1998, Françoise Monestier est membre du bureau exécutif, responsable du 9^e arrondissement et rédactrice en chef de *Paris L'espoir*) a indubitablement engendré une nouvelle configuration au sein de la fédération de Paris et, partant, un nouveau rapport de pouvoir. Jean-Marie Le Pen doit désormais compter et davantage composer, lors des investitures. Cette nouvelle configuration transparait lorsqu'on regarde les candidatures de 1997 où l'on constate que les parachutages sont bien moins nombreux que lors des précédentes élections ; priorité a même été donnée aux cadres parisiens : Eliane Dumont, Max Dantès, Alexis Pétraud, Xavier Voute, Bertrand Robert et Loïc le Hénand. Beaucoup de secrétaires de section ont été investis candidats.

59. Ainsi, dans sa profession de foi aux élections législatives de 1993, elle déclare être « attachée de Jean-Yves Le Gallou » ; par ailleurs, on peut lire dans *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, n°223, 2e quinzaine, 03/1996, qu'elle est également « chargée de la coordination générale » auprès du secrétaire national aux élus, Jean-Yves Le Gallou.

60. Weber (Max), *Economie et société*, T. I., Paris, Pocket, 1995, p. 289.

61. Bailey (Frédéric G.), *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971, p. 71.

62. Weber (Max), *op. cit.*, p. 88.

Nouvelle configuration et conséquences sur la scission à Paris.

L'émergence et la consolidation positionnelle de ces trois acteurs a sans doute entamé le monopole de la distribution des ressources ; monopole d'autant plus facilement entamé qu'il semble que Le Pen l'ait *partiellement* délégué à Martine Lehideux. Il semble qu'elle ait eu (sans doute est-ce lié à la qualité de ses relations avec Le Pen) plus de latitude dans le choix des candidats aux investitures, notamment pour les élections régionales de 1998 (encore qu'il faille souligner le caractère *relatif* de cette délégation, tant il est vrai que la liste FN aux élections régionales de 1998 comporte, aux positions éligibles un certain nombre de « parachutés », notamment Farid Smahi).

Le rapport de pouvoir au sein de la fédération jouait en défaveur de la secrétaire départementale, puisqu'elle n'avait pas réussi (ni même envisagé, semble-t-il) de renouveler les membres du bureau exécutif, ni même les responsables des sections. Ainsi, à la veille de la scission, le rapport de pouvoir n'a-t-il plus grand chose de commun avec celui qui avait cours lors de la décennie précédente. Sans verser dans une analyse uchronique, on peut logiquement supposer que Bertrand Robert, ou bien Le Hénand auraient accédé à de plus grandes responsabilités au sein de la fédération, peut-être même au poste de secrétaire fédéral, s'il n'y avait pas eu la scission.

Mais, comme chacun sait, il en a été tout autrement. La scission survient en novembre 1999⁶³ ; elle est avant toute « nationale », c'est-à-dire qu'elle procède d'une lutte pour la conquête des postes internes au sein des instances nationales. Elle a pour effet d'imposer une problématique à l'ensemble du personnel politique tant au niveau national qu'au niveau local, et y compris, avec des conséquences moindres (du fait de leur *sérialisation*⁶⁴, notamment), jusqu'aux militants, à savoir « choisir » l'un ou l'autre des deux camps.

Il va sans dire que pour les principaux dirigeants de la fédération, le choix va de soi : interdépendance asymétrique avec le président du FN d'un côté, ressources en propres et insertion dans d'autres réseaux, tous d'ailleurs plus ou moins rattachés à Mégret ou à Le Gallou de l'autre. Martine Lehideux a donc beau jeu de déclarer : « je n'ai pas hésité une seule seconde. Je suis restée vice-présidente du mouvement et secrétaire départementale de Paris ». Il en sera de même pour Le Hénand, Robert et Monestier – il n'est pas d'ailleurs pas exclu que cette dernière ait joué un rôle dans la scission, ne serait-ce qu'en étant la collaboratrice de Le Gallou.

Mais qu'en est-il des autres responsables ? Comment expliquer que 15 secrétaires sur 19 aient rejoint le camp de Bruno Mégret et aient signé la pétition pour le congrès extraordinaire ?

63. Nous ne pouvons ici, fût-ce en quelques lignes, relater les moments de la scission. A notre connaissance, aucuns travaux de science politique n'a traité la question de la scission du FN. Il existe deux ouvrages très détaillés sur la scission du FN. Voir Dely (Renaud), *Histoire secrète du Front national*, Paris, Grasset, 1999, 326 p. et Darmon (Michael), Rosso (Romain), *L'après Le Pen. Contre-enquête*, Paris, Seuil, 1999, 126 p.

64. Offerlé (Michel), *Les partis politiques*, op. cit.

Parler de charisme de l'un ou l'autre ne ferait que masquer les raisons intrinsèques qui ont poussé la grande majorité des secrétaires de sections à rejoindre les scissionnistes⁶⁵.

Il faut d'abord évoquer en quelques mots des événements ayant trait au dispositif organisationnel du FN dans la région Ile-de-France. En septembre 1998, Le Gallou tente d'organiser un meeting contre le traité d'Amsterdam, meeting présidé par Bruno Mégret. D'après Françoise Monestier,

« Six secrétaires fédéraux sur huit se prononcent pour cette réunion. » Mais Jean-Marie Le Pen refuse dans un premier temps que le meeting ait lieu. Une vingtaine d'élus du Conseil régional (sur 36) demandent à Le Pen de revenir sur sa décision. En réponse, il les convoque à Montretout. Toujours selon Monestier, « en gros, Le Pen leur dit qu'ils ne sont que des pions sur un échiquier, qu'ils n'ont rien à dire etc. » ... tout en acceptant finalement que le meeting se tienne, mais sous sa présidence.

Cet événement a provoqué des remous internes importants puisqu'un article paraît dans *National-Hebdo* où la dénonciation des pratiques autocratiques est à peine voilée :

« Cette première mobilisation n'a cependant pas réussi à effacer le ressentiment des militants pour le meeting qui devait réunir Martine Lehideux, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret⁶⁶ ».

Cet événement est à porter sur les fonts baptismaux de la scission nationale. Il eut également des répercussions au niveau parisien. Mais les ralliements des 15 secrétaires de sections (puis 13, peu de temps après) et de la totalité du bureau exécutif au « congrès extraordinaire » de Marignane les 23 et 24 janvier 1999 sont à ramener aux luttes qui ont lieu au sein même de la fédération. Ce succès, indéniable, des partisans de Bruno Mégret est dû à un double « coup de force », si l'on ose dire.

Le premier « coup de force » est l'action entreprise par les partisans de Bruno Mégret pour obtenir les signatures. Celles-ci ne sont pas venues comme cela : Françoise Monestier a activement participé à la collecte en téléphonant à l'ensemble des cadres parisiens. De même, il y a fort à parier que Bertrand Robert ait mobilisé avec succès, pour le compte de l'ancien délégué général du FN, certains réseaux anti-IVG de la capitale. En effet, celui-ci dirigeait La ligue pour la vie, association anti-IVG émanant du FN, ce qui lui permit de rallier à la cause mégrétiste Raphaëlle Dor, candidate aux élections législatives de 1997 dans la fille, et fille de Xavier Dor (président de SOS tous-petits). Ainsi, certains responsables, proches des milieux catholiques-traditionalistes, que l'on croyait largement contrôlé par Bernard Antony, ont rallié les mégrétistes. Cela tord d'ailleurs le cou, au passage, à l'approche purement idéocentrée selon laquelle le camp des mégrétistes rassemblerait l'ancienne tendance paganiste du GRECE présente au sein du FN, alors que les sectateurs de Le Pen seraient, quant à eux, plus proches des milieux catholiques, traditionalistes ou non...

65. Dans ce cas précis, nous faisons nôtres les considérations de Pierre Bourdieu sur le charisme comme « concept écran », in *Ce que parler veut. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 161.

66. *National-Hebdo*, 750, 03-09/12/1998, p. 10.

Le second « coup de force » est d'ordre symbolique. Bertrand Robert, Loïc Le Hénand (et sans doute, bien que dans une moindre mesure, Françoise Monestier). Il a trait au principe même de la représentation et de l'institution de représentants *consacrant* ainsi l'existence du groupe représenté⁶⁷. Suite aux positions occupées de la fédération de Paris, aux mandats électifs détenus, aux liens entretenus au sein de la délégation générale de B. Mégret, bref, à leur multipositionnalité au sein du système des positions internes, B. Robert et L. Le Hénand ont exercé une domination symbolique sur l'ensemble des responsables de la fédération (à l'exception, sans doute, du secrétaire départemental). En défendant leurs intérêts personnels, à savoir la pérennisation de leur mandat de Conseiller régional d'une élection l'autre, etc., ils ont tenté d'imposer le « travail de terrain » comme moyen légitime d'accession aux investitures. Ce faisant, ils prenaient en charge la demande des secrétaires de sections de la capitale (faire cesser les « parachutages ») : ils s'instituaient ainsi comme leurs *représentants*. En devenant leurs *porte-parole*, ils faisaient exister en retour le corps de secrétaires de section, en tant que groupe. Dit d'une autre manière, « c'est parce que le représentant existe [...] que le groupe représenté, symbolisé, existe et qu'il fait exister en retour son représentant comme représentant d'un groupe⁶⁸. »

La représentation de ce groupe se fonde également sur *l'élosion discursive* des rapports de domination qui sont au fondement même de la représentation (*i.e.* la dépossession des représentés). Ainsi, Bertrand Robert présentait les rapports qu'il entretenait avec l'ensemble des responsables des sections parisiennes sous un angle amical : « nous av[i]ons des réunions de bureau – informelles, d'ailleurs : on est tous copains. Ce ne sont pas des rapports uniquement militants. On se connaît bien !⁶⁹ »

Cette *communalisation* avait d'autant plus de chance d'être entretenue que les règles du centre s'imposaient violemment, tel un couperet (la non-investiture aux élections) aux acteurs de la fédération.

Dès lors, il est loisible de dire que la collecte des signatures pour le congrès extraordinaire s'apparentait à une formalité...

Laurent KESTEL
CACSP, Paris-I

67. Bourdieu (Pierre), « La délégation ou le fétichisme politique », repris in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 259-179.

68. *Ibid.*, p. 260.

69. Entretien avec l'auteur, 6 avril 1999.